AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 6-12-69 994336

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

N° 111 Décembre 1969

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Nous nous permettons d'insister auprés de tous : individuels, groupements ou collectifs sur la necessité de réaliser votre réabonnement dans le courant de l'hiver au plus tard avant le 15 Février. Il en va de votre interêt car ainsi vous éviterez toute interruption dans l'envoi de nos bulletins. D'autre part, cela pourra faciliter quelque peu notre tache et nous vous en serons grè.

Nous vous demandons donc de bien vouloir souscrire votre réabonnement DES A PRESENT............

Les tarifs restent inchangés. Ils sont actuellement les suivants :

- abonnement ordinaire (1 seul exemplaire de chaque note + 1 revue Phytoma.......25 F
- abonnement collectif à une même adresse (plusieurs exemplaires des bulletins et 1 seul exemplaire de Phytoma)...................................25 + 10 F par exemplaire des bulletins
- abonnement collectif à plusieurs adresses (1 exemplaire des bulletins à chacune des adresses et 1 exemplaire de Phytoma à l'une des adresses)...........25 + 20 F par adresse supplémentaire

Tous les versements doivent être exclusivement adressés à

Monsieur le Régisseur des Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - 13 Grand Place - 62 - ARRAS

- soit par virement postal au C.C.P.- 57-01-50 - LILLE
- soit par chèque bancaire

ATTENTION : Dans la partie correspondance qui doit nécessairement accompagner le titre de paiement, il faut préciser :

- la mention "Avertissements Agricoles"
- le nom, prénom et adresse complète de la personne à laquelle les bulletins douvent être envoyés.
- le nombre d'exemplaire demandés.

D'autre part, les groupements et collectivités joindront en même temps que le réglement la liste des bénéficiaires des bulletins (noms et adresses completes).

Ce qui précède ne vous concerne pas :

- si vous recevez gratuitement les bulletins de la station
- si vous êtes abonné par une autre personne
- si vous avez réglé votre abonnement après le 1er Juillet 1969

Tournez s'il-vous-plaît

28

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU

Les personnes dont les noms suivent, lauréats du concours, recevront une prime dans le courant de l'année 1970 :

Monsieur Arsène RAUVEL - Staple 59 - HAZEBROUCK.................. 50 F

Monsieur G. BODDAERT - Avenue Delacroix - 59 HEM .... 30 F

Monsieur Auguste COTTREZ - 58, rue d'Aire - 62 - St VENANT........ 50 F

Monsieur René DUPONT - 62 - LACOUTURE........................... 30 F

Messieurs EMEARET - St Quentin - 62 - AIRE SUR LA LYS............ 30 F

Monsieur BONIFACE - Ets COOCHE Harvant - 80 - NESLE.............. 50 F

Monsieur Francis PROUVOST - Mont de Boncourt 02 BUCY LES PIERREPONT 50 F

Monsieur Pierre RENARD - Goudelancourt les Pierrepont - 02 LIESSE.. 30 F

Monsieur Gilbert PREVOST - 02 JEANCOURT.......................... 30 F

Monsieur Pierre MIUS - Hameau de Calvaille - Sasseville 76 - CANY 50 F

Nous les félicitons toutes et remercions tous ceux qui, par leur envoi, nous ont renseigné sur les premières manifestations de la maladie.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

G. CONCE

L'Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux

P. COUTURIER